



CONTRAT DE RIVIERE DU BASSIN DE LA CEZE

**Présentation du
dossier préalable de candidature**



REALISATION DU DOSSIER

- Maîtrise d'ouvrage Syndicat Mixte AB Cèze
- Réalisation par GEI – SIEE (mai – septembre 2007), sur la base d'une synthèse et d'une analyse des études et données disponibles
- Suivi et validation par un Comité de suivi composé de :
SM AB Cèze, DDAF et CG 30, Agence de l'eau RM&C, DDASS 30, DIREN LR, Région LR, ONEMA

Présentation devant le Comité d'Agrément du Bassin Rhône –Méditerranée en décembre 2007



COMPOSITION DU DOSSIER

- **Document principal :**
 - Motivations du projet de Contrat de rivière
 - Synthèse du diagnostic (7 cartes)
 - Enjeux et orientations
 - Propositions d'actions
- **Document joint :** diagnostic thématique, détaillé et illustré de 20 cartes



SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Présentation générale du bassin

- ✓ 100 communes - 1360 km² - 3 départements, 2 régions
- ✓ des flancs du Mont Lozère et des Cévennes gardoises au Rhône, caractère méditerranéen dominant
- ✓ Zones naturelles majoritaires : **remarquable diversité écologique et paysagère**
 - ✓ Zones agricoles : 25% du territoire (vignes à 50%)
 - ✓ 77 000 habitants + 40 000 saisonniers
 - ✓ Principales zones urbanisées concentrées à l'aval
- ✓ Territoire naturel et rural, pas d'industries (passé minier)
- ✓ Vocation touristique, liée à la Cèze, et au patrimoine naturel et historique





SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Présentation générale du bassin



Acteurs du territoire

- ✓ **Structure porteuse du projet de Contrat de rivière :
SM ABCèze (61 communes du bassin)**
- ✓ **Deux Pays : Pays des Cévennes et Pays « Uzège – Pont du Gard », qui ont mis en place des Contrats de Pays et des SCOT**
- ✓ **Une quinzaine de structures de gestion de l'AEP et/ou de l'assainissement**
- ✓ **Des communautés de communes, dont certaines ont pris des compétences dans des domaines liés à l'eau (SPANC)**



SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Ressources en eau et usages



Eaux souterraines

- ✓ Ressource la plus exploitée : nappe alluviale de la Cèze, en connexion avec le cours d'eau, potentiel résiduel limité
- ✓ Seconde ressource importante : aquifère karstique Urgonien potentiel d'exploitation limité (échanges avec le cours d'eau)
- ✓ Une centaine de captages AEP : 10 Mm³/an



Eaux superficielles

- ✓ Débits naturellement faibles, surtout à l'amont ; soutien d'étiage par le barrage de Sénéchas : 500 l/s, sauf en année sèche
- ✓ QMNA5 : 80 l/s à Aujac, 400 l/s à Bessèges, 1600 l/s à l'aval
- ✓ Assecs périodiques en amont des gorges (pertes dans le karst) et sur certains affluents
- ✓ Prélèvements pour l'irrigation et l'AEP : 2 à 3 Mm³/an



SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Usage AEP



Origine des ressources captées

- ✓ Ressources souterraines à 90 %, les 2/3 en nappe alluviale
- ✓ Transferts inter- bassins : import pour 20% de la population du bassin / export vers Salindres + usine Rhodia



Gestion : 70% des communes ont délégué la compétence à une structure intercommunale - 50% des communes ont réalisé un schéma directeur AEP



Qualité des eaux distribuées

- ✓ Procédures réglementaires de protection des captages réalisées à 54%
- ✓ Contamination bactériologique, surtout communes du bassin amont
- ✓ Présence de pesticides, sur certains captages des basse et moyenne vallées



SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Usage AEP



Adéquation besoins - ressources

- ✓ *L'étude en cours « Protocole de gestion concertée de la ressource » précisera le bilan actuel et futur*
 - ✓ Augmentation de 20% des volumes prélevés ces 10 dernières années + croissance démographique prévue de 25% d'ici 2020
- ⇒ Les équipements actuels risquent d'être insuffisants; or, le potentiel des ressources locales encore exploitable est limité
- ✓ Les scénarios de besoins futurs varient du simple au double en fonction des rendements et des ratios de consommation
 - ✓ **Un gros potentiel d'économie est possible avec l'amélioration des rendements des réseaux**, actuellement médiocres sur de nombreuses communes (50% en moyenne)

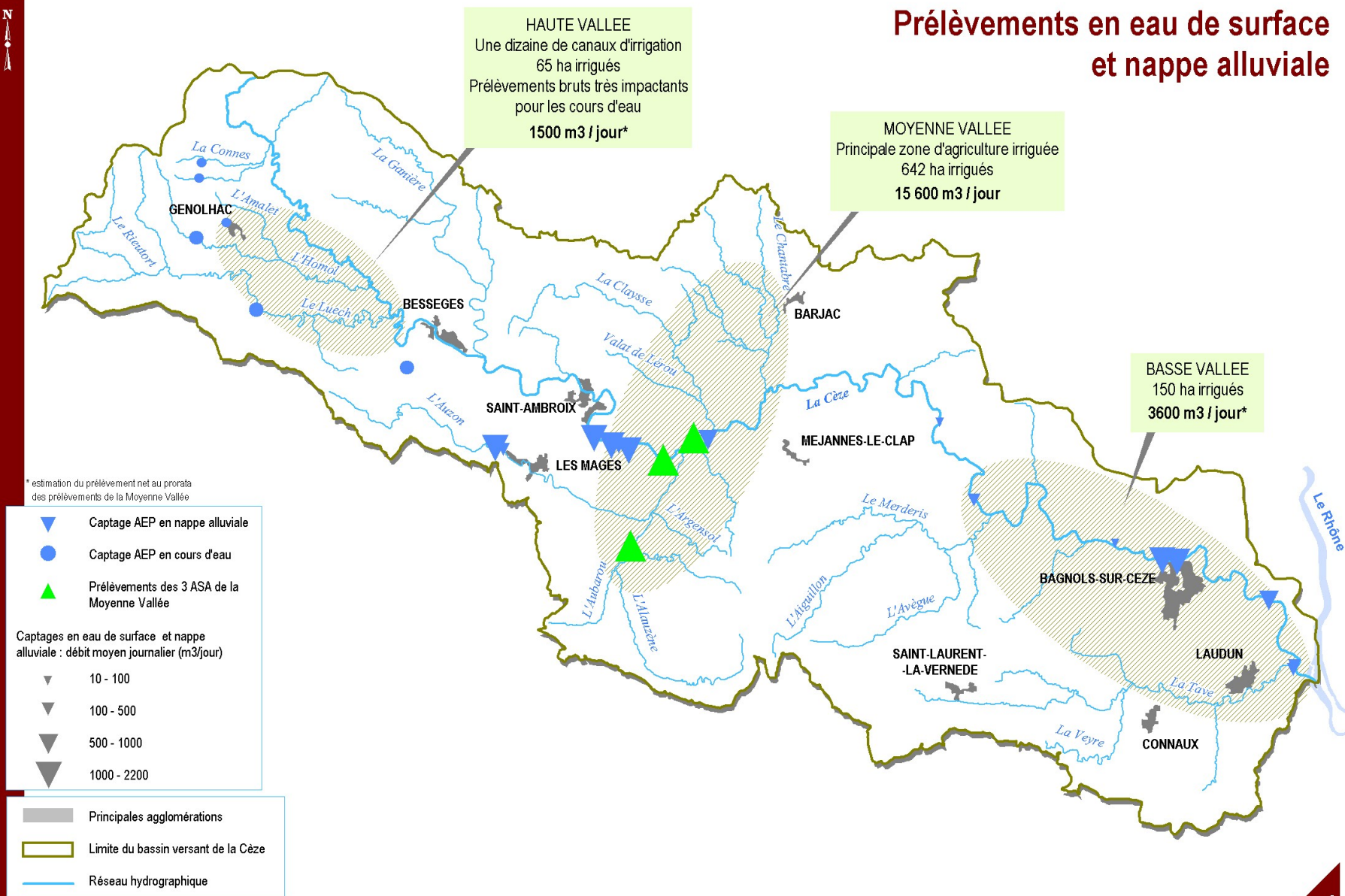


SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Usage irrigation

- **Origine des ressources utilisées : cours d'eau essentiellement**
- **860 ha irrigués répartis en 3 secteurs :**
 - ✓ Canaux d'irrigation gravitaire sur le haut bassin – 74 ha, qui dérivent des débits importants sur Homol et Luech
 - ✓ Trois grosses ASA sur la moyenne vallée (Potelières, St Jean de Maruéjols, Aven de Cal) – 640 ha, prélèvements dans la Cèze, l'Auzonnet et résurgence karstique – irrigation par aspersion
 - ✓ Basse vallée – 150 ha
- **Perspectives d'évolution**
 - ✓ Stabilité des filières agricoles
 - ✓ Les besoins en eau dépendront prioritairement de la modernisation des techniques d'irrigation

Prélèvements en eau de surface et nappe alluviale





SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Bilan des prélèvements



Prélèvements en pointe estivale (juillet) en m³/jour

Bilan provisoire à revoir suite à l'étude «ressource»

Usage	Eau souterraine	Cours d'eau	Total
AEP	20 000	920	20 920
Irrigation		20 700	20 700
Industrie	3 000		3 000
TOTAL	23 000	21 600	44 600



Bilan prélèvements cours d'eau + nappe alluviale

- ✓ Ils représentent au moins 80% des prélèvements totaux sur le bassin
- ✓ Environ la moitié du prélèvement est concentrée dans la moyenne vallée (3 ASA + GIE Salindres), en amont des gorges
- ✓ Au total 600 l/s (valeur à consolider), en partie compensés par le soutien d'étiage de 500 l/s (350 l/s en année sèche type 2005)



SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Qualité des eaux et sources de pollution

- **Rejets des collectivités + faibles débits des cours d'eau
⇒ Qualité physicochimique localement altérée**

- ✓ Correcte sur la Cèze jusqu'à Bessèges, puis se dégrade jusqu'à St Ambroix, s'améliore dans les gorges et s'altère en aval de Bagnols
- ✓ Affluents : bonne qualité amont bassin, médiocre ailleurs, surtout sur la Tave, cours d'eau le plus dégradé du bassin
- ✓ Manque de données sur la contamination par les métaux (impact des anciennes activités minières sur Auzonnet, Luech) et les pesticides

- **Qualité bactériologique médiocre sur certains secteurs,**
du fait des rejets des collectivités (stations d'épuration et rejets directs des réseaux) : baignade interdite sur le Luech au Chambon, sur la Cèze entre Bessèges et St Ambroix et sur la traversée de Bagnols; contaminations ponctuelles ailleurs, notamment dans les gorges

- **Qualité hydrobiologique bonne à très bonne,** sauf sur Cèze et Tave aval



SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Qualité des eaux et sources de pollution



Objectifs d'état des masses d'eau retenus dans le projet de SDAGE Rhône-Méditerranée

✓ Cours d'eau :

- Bon état 2015 pour 7 masses d'eau sur les 9 masses d'eau du bassin
- Dérogation de délai sur la Cèze en aval de Bagnols;
- Objectif non fixé pour l'Auzonnet (connaissance insuffisante)

✓ Eaux souterraines : Bon état retenu pour les 5 masses d'eau



SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Qualité des eaux et sources de pollution



Assainissement des collectivités

- ✓ 70% des communes ont un système d'assainissement collectif
- ✓ Assainissement non collectif : mise en place des SPANC bien avancée
- ✓ Les $\frac{3}{4}$ des communes du bassin ont réalisé un schéma directeur d'assainissement
- ✓ Connaissance à améliorer sur la destination des boues de stations d'épuration et autres sous-produits
- ✓ Le parc est en partie vétuste et les performances de plusieurs ouvrages sont à améliorer :
 - Un quart des stations a 25 ans et plus
 - 36% des stations ont des performances insuffisantes ; des projets sont à l'étude sur la moitié d'entre elles
 - Dysfonctionnements des réseaux sur plusieurs communes (impact baignade)



SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Qualité des eaux et sources de pollution



Campings

- ✓ 70 établissements – Capacité totale 18 000 personnes
- ✓ La moitié assainie par des dispositifs autonomes, dont les 2 gros campings situés dans les gorges, 2 000 personnes chacun
- ✓ La concentration des campings au bord des cours d'eau représente un risque pour la qualité des eaux
- ✓ L'impact semble avoir diminué ces dernières années mais il faut rester vigilant sur le fonctionnement des dispositifs d'assainissement (qualité bactériologique moyenne dans les gorges en 2007)



Caves vinicoles

- ✓ **26 caves coopératives** (500 000 hl), toutes correctement assainies
- ✓ **143 caves particulières** (200 000 hl) : à l'issue du Contrat Fédération / Agence de l'eau RM&C, 50% de la pollution émise reste à traiter
- ✓ Risques de pollution liés aux aires de lavage des engins agricoles



SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Fonctionnement morphodynamique des cours d'eau



Caractéristiques du fonctionnement morphodynamique

- ✓ Pentes moyennes assez faibles, charriage peu important, nombreuses zones de dépôts; dynamique relativement peu active



Aménagements, artificialisation

- ✓ Protection hydraulique : barrage, endiguements surtout en basse vallée, artificialisation des berges en traversées urbaines
- ✓ Nombreux seuils (60 sur bassin amont) pour l'irrigation, propices à la baignade
- ✓ Recalibrages sur des affluents en zone urbaine et en secteur agricole



Préoccupations des communes : entretien des berges et gestion des atterrissements (questionnaire 2004)



SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Fonctionnement morphodynamique des cours d'eau

- **Diagnostic** : fonctionnement globalement peu perturbé par les activités humaines, qui conditionne :
 - ⇒ **Forte valeur patrimoniale des habitats** liés à l'eau et aux milieux connexes, attestée par le classement au titre de la directive Habitats de l'intégralité des vallées de la Cèze et du Luech
 - ⇒ **Nombreux usages** dépendant du caractère naturel des milieux : pêche, baignade, découverte
- **Continuité biologique** (un des critères du bon état écologique):
 - ✓ Le Plan migrants Rhône – Méditerranée vise pour la Cèze le retour de l'Alose et de l'Anguille jusqu'aux cascades du Sautadet (limite naturelle) ⇒ L'équipement du seuil infranchissable de Chusclan est une priorité



SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Fonctionnement morphodynamique des cours d'eau



Etudes et travaux - le SM ABCèze est Maître d'ouvrage :

- ✓ Des **travaux de restauration – entretien** sur son territoire, cadrés par un programme pluriannuel 2007 - 2011, dans la continuité des actions engagées depuis 2001 (création équipe verte) – 220 km de cours d'eau restent à restaurer et 365 km à entretenir
- ✓ D'une étude sur le transport solide et la gestion des atterrissements (en cours)
- ✓ D'autres études hydromorphologiques, notamment Auzon et Tave
- ✓ Du **Document d'Objectifs Natura 2000** pour le site « la Cèze et ses gorges »



SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Risque crue - inondation

- **Des crues importantes**, dont celle du 8/9 septembre 2002 :

- ✓ 4 200 ha inondés, principalement sur la basse vallée,
- ✓ 3 300 m³/s à Bagnols (crue centennale = 4 000 m³/s)

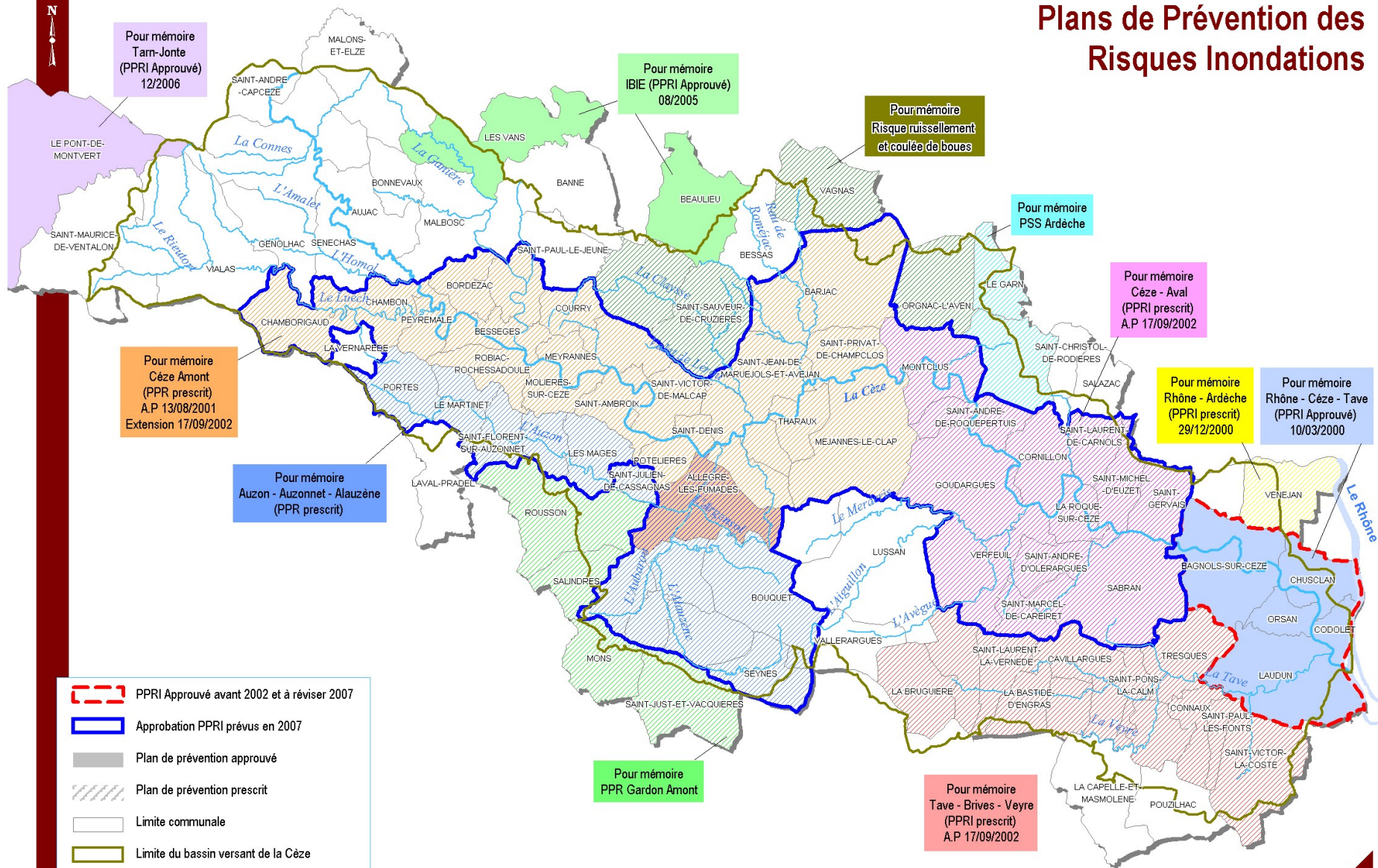
- **Enjeux humains :**

- ✓ un quart des zones urbanisées sont inondables, concernant 12 000 habitants, et une 50aine de campings
- ✓ une 15aine de communes sont classées en risque fort et une 20aine en risque moyen
- ✓ des ouvrages de protection : barrage de Sénéchas, digues

- ✓ Suite à la crue de 2002, **65 PPRI** ont été prescrits ; 5 sont approuvés; les autres le seront en 2008 – 2009

- ✓ Des **Plans Communaux de Sauvegarde** (PCS) doivent être réalisés
4 PCS approuvés, 7 en voie d'approbation, 20 engagés

Plans de Prévention des Risques Inondations





PRINCIPAUX ENJEUX

- **Proposition de hiérarchisation des principaux enjeux :**
 - **Priorité 1 :** Optimisation de la gestion quantitative des ressources en eau et Qualité des cours d'eau et des eaux captées pour l'AEP
 - **Priorité 2 :** Préservation des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques (morphodynamique)
 - **Priorité 3 :** Prévention des inondations et protection contre les risques

Volet A - Qualité des eaux - Réduction des pollutions domestiques et agricoles

ENJEUX	ORIENTATIONS
Qualité des cours d'eau permettant l'atteinte du bon état écologique et le bon exercice des usages, notamment liés au tourisme	Améliorer et sécuriser la qualité bactériologique sur les secteurs prioritaires où un objectif baignade sera affiché
	Améliorer l'assainissement des collectivités (stations d'épuration et réseaux), en renouvelant les ouvrages vétustes et ceux ayant des performances médiocres
	Améliorer les conditions hydrologiques pour contribuer à la réduction de l'impact des rejets (lien avec l'enjeu ressource en eau)
	Améliorer les connaissances des performances de l'assainissement des collectivités (réseaux en particulier) et des campings
	Mieux connaître et maîtriser l'impact des anciennes activités minières
	Mieux connaître et maîtriser l'impact des activités agricoles, en particulier la viticulture, mais aussi les cultures intensives et les élevages hors sol
	Maîtriser les risques de pollution accidentelle, en améliorant la connaissance des risques (transport de matières dangereuses, stockages de substances dangereuses, etc.)
	Contribuer au suivi de l'atteinte du bon état écologique
Sécurisation qualitative de l'AEP	Accélérer la mise en place des procédures de protection des captages
	Développer la prévention des pollutions agricoles diffuses sur l'aire d'alimentation des captages AEP prioritaires, à définir

Volet B1 - Restauration et entretien des cours d'eau - Mise en valeur des milieux aquatiques

ENJEUX	ORIENTATIONS
Poursuivre la politique de gestion pérenne des cours d'eau pour l'expression de leurs multiples fonctions	Poursuivre les travaux planifiés dans le cadre du programme pluriannuel de restauration et d'entretien des ripisylve. Finaliser les opérations de restauration sur la base des préconisations des études, puis passer d'une politique de restauration à une politique d'entretien des cours d'eau
Pérenniser et légitimer le positionnement du Syndicat en matière de « référent » à l'échelle du bassin	Pour les travaux et interventions sur les cours d'eau, satisfaire aux obligations réglementaires et surtout mettre à profit les enquêtes publiques pour mobiliser les riverains Informier et mobiliser spécifiquement les propriétaires riverains en vue de fédérer ces acteurs clefs autour des thématiques d'intérêt collectif (hydromorphologie - habitats - fonctionnalités des milieux) Pour les linéaires hors champ de compétence actuelle du syndicat : coordonner les démarches des maîtres d'ouvrage locaux et garantir la cohérence des projets avec les différentes thématiques du Contrat (qualité des milieux aquatiques, mise en valeur des cours d'eau, risque inondation)
Préservation des fonctionnalités biologiques naturelles des cours d'eau, notamment pour l'atteinte du bon état écologique	Restauration de la continuité des migrateurs : Décloisonnement de la Cèze aval en faveur de l'Alose. Suivi de l'efficacité du dispositif et de son entretien. Veiller à la cohérence et complémentarité des préconisations des différents programmes en lien avec les cours d'eau (plan ripisylves, études fonctionnement hydromorphologique, étude transport solide, DOCOB Natura 2000) En lien avec l'étude transport solide et les DOCOB, privilégier les actions en faveur d'une parfaite prise en compte de la continuité des organismes et matériaux pour les opérations en lit mineur, et d'une gestion des ouvrages transversaux et des connexions latérales Suite aux études en cours et aux DOCOB : - identifier les espaces riverains (et ouvrages ponctuels) pour lesquels la maîtrise foncière sera un préalable à une gestion pérenne efficace, - promouvoir, s'il y a lieu quelques sites « vitrines » de découverte publique

Volet B2 - Prévention des inondations et protection contre les risques

ENJEUX	ORIENTATIONS
Gestion et prévention du risque	Poursuivre la démarche réglementaire engagée en matière de d'élaboration des PPRI et avancement des mesures associées (PCS)
	Amélioration de l'alerte pour les collectivités de certains affluents
	Relayer, sous réserve d'une compatibilité des différents échéanciers (avancement PPRI, caractérisation aléas et démarche du Contrat de rivière) les démarches de « réduction de vulnérabilité du bâti aux inondations »
	Assistance et appui technique aux collectivités pour l'élaboration des documents d'information locale (PCS, DICRIM)
Amélioration et renforcement de la conscience du risque	Assistance et appui technique aux collectivités visant à ce que les documents d'urbanismes intègrent (et soit rendus compatibles avec) les préconisations des PPRI et/ou tout autre élément de connaissance de nature à orienter l'affectation des sols en zones inondables
	En l'absence de PPR, inciter les communes à élaborer leur PLU selon une doctrine similaire à celle des PPR : crue de référence, cartographie, aléa, servitude
	Communication sensibilisation à destination des populations exposées
Améliorer la protection tout en préservant les fonctionnalités biologiques naturelles des cours d'eau	Cibler (et justifier) les travaux de protection contre les crues à des sites ponctuels ou à certains ouvrages en protection localisée de lieux habités (digues intéressant la sécurité publique)
	Réaliser puis apprécier l'efficacité des actions spécifiques de ralentissement des écoulements à l'amont des zones exposées en lien avec la restauration et l'entretien des berges et autres opérations découlant des programmes et études initiées

Volet B3 - Amélioration de la gestion quantitative de la ressource et protection des ressources en eau potable

ENJEUX	ORIENTATIONS
Cohérence entre les ressources disponibles et les usages, pour permettre leur maintien et garantir l'atteinte du bon état	Améliorer la connaissance des débits d'étiage réels et naturels reconstitués, en particulier dans la moyenne vallée / Améliorer la connaissance des relations eau de surface / karst
	Viser des conditions hydrologiques à l'étiage proches des conditions naturelles, y compris en année sèche (compensation des prélèvements par le soutien d'étiage)
	Limitier l'impact des prélèvements sur les débits d'étiage pour contribuer à l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau, en priorité sur les haute et moyenne vallées
	Optimiser la gestion du barrage de Sénéchas en faveur du soutien d'étiage
	Préserver l'équilibre quantitatif de la nappe alluviale, en priorité sur la moyenne vallée
	Réserver les eaux souterraines à l'usage AEP
	Satisfaire les besoins AEP des populations actuelles et futures , tout en garantissant le bon état des milieux
	Maintenir l'usage irrigation, tout en réduisant les prélèvements à la hauteur des besoins effectifs des cultures
	Améliorer les connaissances des prélèvements, des performances des équipements, et des ressources
Sécurisation quantitative de l'usage AEP	Mettre à jour le protocole de gestion concertée des ressources en eau, en fonction des nouvelles connaissances
	Diversifier les ressources utilisées pour l'AEP pour sécuriser les systèmes d'approvisionnement
	Maîtriser la demande en eau , notamment en améliorant les performances des équipements

Volet C - Coordination, animation, suivi et évaluation du Contrat

ENJEUX	ORIENTATIONS
Qualité et réussite de la concertation Participation des usagers et du public	Piloter, suivre et animer la procédure
	Constituer un Comité de rivière qui rassemble tous les acteurs impliqués dans la gestion de l'eau et du territoire
	Organiser et planifier la concertation , en priorité avec les maîtres d'ouvrage potentiels et les partenaires financiers
	Informier et sensibiliser les différentes catégories d'usagers et de publics avec des moyens adaptés
Evaluation du Contrat de rivière	Mettre en place les outils de suivi pour tous les aspects de la procédure : technique, financier, aspect concertation
Pérenniser la gestion globale de l'eau à l'échelle du bassin	Conforter le rôle et les moyens de la structure de gestion
	Etendre la structure sur l'ensemble du bassin
Cohérence entre enjeux de gestion de l'eau et politiques d'aménagement du territoire	Organiser des partenariats entre structures et procédures (exemple : Contrat de rivière / SCOT ; SMAB Cèze / Pays des Cévennes)



PROPOSITIONS D' ACTIONS : MONTANTS PREVISIONNELS

VOLETS DU CONTRAT		MONTANTS EN EUROS HT	
		PRIORITE 1	PRIORITE 1
A	Qualité des eaux – Réduction des pollutions domestiques et agricoles	18 200 000	13 580 000
B1	Restauration et entretien des cours d'eau – Mise en valeur des milieux aquatiques	2 330 000	1 000 000
B2	Prévention des inondations et protection contre les risques	1 796 000	370 000
B3	Amélioration de la gestion quantitative de la ressource et protection des ressources en eau potable	5 140 000	3 750 000
C	Coordination, animation, suivi et évaluation du Contrat	485 000	
TOTAL PROJET CONTRAT CEZE		27 951 000	18 700 000



MOTIVATIONS DU CONTRAT DE RIVIERE

- La Cèze est un des cours d'eau les mieux préservés du bassin Rhône-Méditerranée ; son patrimoine biologique et paysager est remarquable
- Les acteurs du bassin de la Cèze sont conscients de l'importance de sa préservation, au bénéfice du territoire et de ses activités
- Les enjeux sont bien identifiés et font l'objet d'une vision partagée :
 - ✓ Améliorer la cohérence entre les ressources et les usages (qualité / quantité)
 - ✓ Rattraper le retard en assainissement des collectivités
 - ✓ Poursuivre le programme de restauration – entretien, en synergie avec la démarche Natura 2000
 - ✓ Accompagner les procédures de prévention du risque inondation
 - ✓ Contribuer à l'atteinte du bon état des masses d'eau
- Une structure de gestion opérationnelle – le SM ABCèze – conduit une démarche de gestion globale depuis 13 ans, une politique de restauration depuis 2001, réalise des études sur les grands thèmes liés à l'eau, et a mis en place des espaces de concertation autour de la gestion de l'eau